



PAR COURRIER

Montréal, le 14 septembre 2018



**Objet : Demande d'accès aux documents**

**V/Réf. :** [REDACTED]  
**N/Réf. : 0801-01-2018-2019-277**

---

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 30 août dernier et transférée à la responsable de l'accès à l'information, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec une copie des dossiers qu'il pourrait détenir concernant les entreprises suivantes :

- METRO SUPPLY CHAIN HOLDINGS INC. / GESTION DE CHAINE D'APPROVISIONNEMENT METRO INC. (NEQ: 1172482060)
- METRO SUPPLY CHAIN GROUP INC. / GROUPE DE CHAINE D'APPROVISIONNEMENT METRO INC. (NEQ : 1172563638)
- METRO LOGISTICS INC. / METRO LOGISTIQUE INC. (NEQ : 1172563125)
- METRO LOGISTICS (B.C.) INC. (NEQ : 1172033913)
- ONLY PARTS SUPPLY CHAIN SOLUTIONS INC. / SOLUTIONS DE CHAINE D'APPROVISIONNEMENT PIECES SEULEMENT INC. (NEQ : 1166446857)
- METRO TO HOME LOGISTICS INC. (NEQ : 1165021263)
- CERT LOGISTICS INC. / CERT. LOGISTIQUE INC. (NEQ : 1170820436)
- SPECTRUM SUPPLY CHAIN SOLUTIONS INC. / SOLUTIONS DE CHAINE D'APPROVISIONNEMENT SPECTRUM INC. (NEQ : 1167908012)
- ASPECT RETAIL LOGISTICS INC. / LOGISTIQUE DE VENTE AU DETAIL ASPECT INC. (NEQ : 1166446873)
- SOCIETE EN COMMANDITE METRO LOGISTIQUE VERTE / METRO GREEN LOGISTICS LIMITED PARTNERSHIP (NEQ : 3373443640) AGISSANT POUR SON COMMANDITE, METRO LOGISTIQUE VERTE INC. / METRO GREEN LOGISTICS INC. (NEQ : 1173442196)

ainsi que les propriétés mentionnées à l'annexe « B ».

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient un dossier fermé en 1998 et un dossier ouvert correspondant à votre demande, soit SAI-M-035634-9504 (F) et SAI-M-268432-1712 (O).

Cependant, veuillez noter que le Tribunal ne peut effectuer de recherche par adresse, numéro de lot ou numéro d'entreprise.

À la suite d'une conversation téléphonique du 12 septembre dernier, vous nous avez informés que vous désiriez recevoir une copie papier de tous les documents au dossier ouvert. Pour ce qui est du dossier fermé, nous vous joignons une copie du plumitif.

Comme convenu, vous trouverez en pièces jointes une copie de ces documents, lesquels peuvent vous être communiqués en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément au *Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels* (chapitre A-2.1, r.3), vous trouverez également en pièces jointes un reçu au montant de 26,57 \$ ainsi que la facture pour les frais liés à la reproduction des documents.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

**Julie Baril**

Directrice des affaires juridiques  
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics  
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Copie des documents, facture et reçu